

MARCHE PUBLIC DE SERVICES**BORDEREAU DES PRIX
(BP)*****Pouvoir adjudicateur***

Communauté de Communes de la Thiérache d'Aumale

Objet du marché

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Agenda 21 de la communauté de communes de la Thiérache d'Aumale

N° de Prix	Désignation du Prix et Prix unitaire en toutes lettres (Hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (H.T.)
001	<p><u>ELABORATION DU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME</u></p> <p>Ce prix rémunère forfaitairement la conduite des études préalables ainsi que l'élaboration des documents nécessaires à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme conformément aux stipulations de l'article 2.1 du CCTP.</p> <p>Il tient compte de toutes les sujétions inhérentes à l'exécution des prestations et notamment l'ensemble des réunions nécessaires à la conduite de cette phase.</p> <p>La rémunération de ce prix sera décomposée en 2 fractions :</p> <ul style="list-style-type: none"> -40% au démarrage des études -30% après validation du PADD -30% après tenue de la réunion des personnes publiques associées avant arrêt de projet et établissement du compte rendu de cette réunion faisant le point sur les modifications à apporter au dossier <p><u>LE FORFAIT :</u></p> <p>.....</p>
002	<p><u>ARRÊT DE PROJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME</u></p> <p>Ce prix rémunère forfaitairement l'établissement et la finalisation du dossier d'arrêt de Projet conformément aux stipulations de l'article 2.2 du CCTP.</p> <p>Il tient compte de toutes les sujétions inhérentes à l'exécution des prestations et notamment l'ensemble des réunions nécessaires à la conduite de cette phase ainsi que de la reprographie des dossiers.</p> <p>Ce prix sera rémunéré après remise à la commune des 25 exemplaires reprographiés.</p> <p><u>LE FORFAIT :</u></p> <p>.....</p>
003	<p><u>ENQUÊTE PUBLIQUE DU PLAN LOCAL D'URBANISME</u></p> <p>Ce prix rémunère forfaitairement toutes les modifications à apporter au dossier après avis des personnes publiques associées conformément aux stipulations de l'article 2.3 du CCTP.</p> <p>Il tient compte de toutes les sujétions inhérentes à l'exécution des prestations et notamment l'ensemble des réunions nécessaires à la conduite de cette phase ainsi que la reprographie des dossiers.</p> <p>Ce prix sera rémunéré après remise à la commune des 5 exemplaires reprographiés.</p> <p><u>LE FORFAIT :</u></p> <p>.....</p>
004	<p><u>APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME</u></p> <p>Ce prix rémunère forfaitairement toutes les modifications à apporter au dossier après enquête publique et avis du commissaire enquêteur conformément aux stipulations de l'article 2.4 du CCTP.</p> <p>Il tient compte de toutes les sujétions inhérentes à l'exécution des prestations et notamment l'ensemble des réunions nécessaires à la conduite de cette phase ainsi que la reprographie des dossiers.</p> <p>La rémunération de ce prix sera décomposée en 2 fractions :</p> <ul style="list-style-type: none"> -70% à la remise des dossiers d'approbation reprographiés -30% lors de la l'approbation du PLU <p><u>LE FORFAIT :</u></p> <p>.....</p>

N° de Prix	Désignation du Prix et Prix unitaire en toutes lettres (Hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (H.T.)
005	<p><u>DIAGNOSTIC DE L'AGENDA 21 ET DÉFINITION DES AXES PRIORITAIRES</u></p> <p>Ce prix rémunère forfaitairement la conduite des études préalables, l'élaboration des documents et les présentations à destination de la population conformément aux stipulations du CCTP.</p> <p>Il tient compte de toutes les sujétions inhérentes à l'exécution des prestations.</p> <p>La rémunération de ce prix sera décomposée en 3 fractions :</p> <ul style="list-style-type: none"> -20% la fin du diagnostic commun PLU Agenda 21 -50% à la synthèse des ateliers d'acteurs locaux -30% à la validation des thèmes prioritaires. <p><u>L'UNITÉ :</u></p> <p>.....</p>	<p>.....</p>
006	<p><u>PHASE 2 PROGRAMME D'ACTION PARTAGE DE L'AGENDA 21</u></p> <p>Ce prix rémunère forfaitairement l'organisation et la tenue d'une réunion publique conformément aux stipulations du CCTP.</p> <p>Il tient compte de toutes les sujétions inhérentes à l'exécution des prestations.</p> <p>La rémunération de ce prix sera décomposée en 3 fractions :</p> <ul style="list-style-type: none"> -20% à la fin de la rédaction des fiches d'action -50% à la synthèse de la concertation avec les élus et la population -30% à la remise des exemplaires finalisés du dossier.. <p><u>L'UNITÉ :</u></p> <p>.....</p>	<p>.....</p>